

# Avirons

N° 63 MARS 2013



**La refondation de l'école, un défi collectif !**

Refonder l'école est un défi que nous devons relever collectivement ! En effet, si l'éducation relève pour partie de l'école, elle ne relève pas exclusivement de l'école. Et pas davantage des seuls parents ! Elle doit être partagée entre plusieurs acteurs : les parents d'élèves, les associations d'éducation populaire et de quartiers, les services municipaux, les institutions culturelles, le monde du sport...

C'est dans cet esprit de partage que nous souhaitons mener la consultation pour construire un vrai projet territorial dans le cadre de cette réforme. Nous voulons favoriser la continuité éducative entre les activités scolaires et périscolaires par un programme d'actions à la fois cohérent et de qualité. Chacun à sa place dans cette réflexion. Chacun, selon sa légitimité, doit y prendre part dès à présent pour interroger, affiner, réfléchir aux conditions de sa mise en œuvre. Ce temps d'organisation est primordial pour la réussite de ce projet.

Avec le conseil municipal, nous souhaitons vraiment relever ce défi. C'est pourquoi nous avons décidé de reporter la mise en application de la loi sur la réforme de l'école à la rentrée de 2014. Cela nous donnera le temps d'engager une concertation avec tous les partenaires pour construire un projet éducatif réaliste, réalisable et pratique à mettre en œuvre dans l'intérêt des enfants et des familles. Nous pourrions réfléchir tous ensemble aux contenus, aux horaires, à l'encadrement et au financement du projet ; un aspect qui n'est pas sans conséquence sur le budget des collectivités. Les associations de quartiers seront étroitement impliquées, ainsi que les structures d'éducation populaire et de sport pour tous. Ce temps de concertation nous permettra de prendre en considération les décisions des conseils d'écoles, qui traduisent la volonté des parents d'élèves et des enseignants.

Pour autant, les élèves ne seront pas pénalisés durant l'année scolaire 2013-2014. Il faut savoir que la municipalité intervient déjà dans le cadre des activités périscolaires. Elle le fait en mettant ses locaux et ses infrastructures à disposition. Elle le fait aussi par l'octroi de subventions aux associations qui organisent la garderie. Elle le fait enfin en organisant elle-même des centres de loisirs où les enfants s'ouvrent aux activités artistiques, culturelles et sportives.

Ainsi, pendant le temps de cette réflexion, il s'agira d'articuler les différents points de vue pour élaborer un vrai projet partagé ; un projet qui tienne compte de l'existant, qui le valorise et l'enrichisse en fonction des financements dont nous disposerons, pour que nos enfants puissent s'épanouir, développer leur curiosité, se découvrir des compétences et des centres d'intérêts nouveaux.

Ce défi, c'est ensemble que nous le relèverons. Cet objectif, c'est ensemble que nous l'atteindrons !

Votre maire,  
Michel Dennemont

## Budget communal : des taxes faibles, des investissements hauts !

Mi-mars, comme chaque année, le conseil municipal a validé le budget primitif des Aviron pour 2013 ; un budget qui s'équilibre à la somme de 19,2 millions d'euros. Si les taxes communales restent toujours les plus basses du département, l'effort d'investissement n'en reste pas moins élevé. Côté voiries et réseaux, des travaux concerneront les chemins Lacroix, Bananes, Maximin-Lucas, N°1 et Edouard-Rivière, ainsi que les rues Edouard-Sartre, Francis-Rivière, Hortensias et la zone basse du Tévelave. Des études seront également lancées pour agrandir le cimetière et créer une salle de veillée mortuaire. L'amélioration des

écoles se poursuivra avec des travaux à la maternelle du centre et à Ravine Sèche. Et les premières études seront lancées pour la réalisation d'un pôle Enfance au Ruisseau. Dans le domaine sportif et culturel, outre le soutien aux associations et la poursuite des animations festives, il s'agira de finaliser le gymnase et le plateau sportif de Ravine Sèche, et de réaliser la deuxième tranche des travaux de modernisation de la salle Georges-Brassens. Enfin, une vaste opération de structuration de bourg va être menée au Tévelave. A la clé, la création d'un tout nouvel espace de centralité (voir page 7).



## Parce qu'elles le valent bien !

Début mars, comme chaque année, les femmes étaient à l'honneur aux Aviron !

Vendredi 8 mars, pour la Journée internationale qui leur est consacrée, l'association Rodgers proposait un grand concert gratuit à la salle Georges-Brassens avec la collaboration de la mairie. Dès 17h30, de nombreux groupes de la commune se sont succédé sur la scène. L'occasion de tester son déhanché sur les rythmes de Blokilla, Mederice, Mirage, Celio, Rodgers, Kalimba et Giovanni.

Le lendemain, samedi 9 mars, la mairie organisait sa traditionnelle « Fête pour Elles » au stade du centre-ville. Entièrement gratuit, l'événement a eu un joli succès grâce aux différents rendez-vous programmés en journée : défilé de mode avec Lina Dalon, musique et danses avec les associations, animations foraines, zumba géante... En soirée, le grand concert de clôture a fait le plein de spectateurs pour les prestations de Misiz, Clif Azor et Jimmy Therméa. On en redemande !

## Les écoles font peau neuve

La commune consacre régulièrement de nouveaux efforts budgétaires à la modernisation des établissements scolaires. Cette année, ce sont l'école maternelle du centre et l'école élémentaire de Ravine Sèche qui sont concernées.

A la maternelle du centre, le chantier a démarré en mars. Outre les nécessaires travaux d'entretien et de remise à niveau (réfection d'étanchéité, suppression des racines, dallage de l'entrée et de la courrette arrière), le gros du chantier concerne essentiellement la cantine. Alors que la quasi-totalité des 350 élèves déjeune au sein de l'établissement, les locaux de préparation au service de restauration doivent en effet être mis aux normes. Il s'agira notamment de moderniser la laverie et d'étendre le bâti pour réorganiser le service de manière à respecter le principe de marche en avant des produits. Enfin, un bloc sanitaire supplémentaire avec accès handicapés sera créé. Le coût des travaux est de 117 000 euros, financés à 80 % par la Région.

A l'école de Ravine Sèche, des travaux d'envergure sont également programmés. Le projet porte d'une part sur la démolition de l'ancien logement de fonction (dégradé et termité) et la reconstruction en



lieu et place d'un espace supplémentaire pouvant accueillir un nouveau dortoir, des locaux de service et un bureau d'accueil dédié aux intervenants extérieurs : médecin scolaire, infirmière, psychologue... D'autre part, l'entrée de l'école sera modifiée et son identification améliorée. En contrebas, un préau sera réalisé et l'ensemble de l'école clôturé. Ces travaux devraient démarrer en juin, après la phase de consultation des prestataires. L'opération coûtera 481 000 euros, financés à 50 % par la Civis.

# LA TÊTE ET LES JAMBES !

## • Médiathèque Jean-Bernard : la culture à la portée de chacun

Elle était ouverte depuis quelques semaines, mais c'est le 15 février que la nouvelle Médiathèque des Avironnais a été officiellement inaugurée. Entouré de nombreux invités, dont les représentants de l'Etat, du Département, de la direction des Affaires culturelles et de l'Education nationale, Michel Dennemont a rappelé la genèse de ce projet qui consistait à créer un pôle culturel plus vaste et plus fonctionnel, en prise directe avec la salle Georges-Brassens. Un projet particulièrement ambitieux puisqu'il a nécessité un investissement total de 2,6 millions d'euros !

Baptisé Médiathèque Jean-Bernard, en hommage au premier directeur de la MJC des Avironnais, l'équipement aura pour mission principale de mettre les savoirs à la portée de tous en abattant l'une des barrières sociales majeures : l'accès à la culture.

Pour y parvenir, trois pôles d'activités ont été imaginés afin d'accueillir toutes les catégories de public : le pôle « Lecture », avec des espaces dédiés à la petite enfance, aux jeunes et aux adultes-adolescents ; le pôle « Multimédia », doté de sept postes informatiques avec connexion haut débit ; et enfin le pôle « Culture et patrimoine » consacré aux ouvrages de l'océan Indien. « La fréquentation est déjà très intéressante, constate Lina Maillot, la responsable du lieu. Les jeunes s'approprient l'équipement et les adultes y viennent de plus en plus nombreux. Il reste à le faire vivre. Nous y travaillons. Bientôt, nous proposerons chaque mois un nouveau rendez-vous culturel sous forme d'exposition, de rencontre d'auteur et de lecture de livre ou de conte ».

Un lieu à découvrir sans tarder !



## • Nouveau gymnase : la maison de tous les sports

Le 18 février, quelques jours après l'ouverture officielle de la Médiathèque, le maire et l'équipe municipale inauguraient le nouveau gymnase du centre-ville en présence de deux sportifs avironnais de haut niveau : David Hauss et Eric Dalevan.

L'ancien gymnase, âgé de 25 ans, avait besoin d'une modernisation et d'une remise aux normes. Il ne répondait plus aux attentes des utilisateurs, sans cesse plus nombreux aux Avironnais. Preuve : notre commune compte 3 200 jeunes scolarisés et pas moins de 34 associations sportives représentant environ 2 500 licenciés !

Pour combler leurs attentes, le gymnase a fait l'objet d'une rénovation complète, des façades à la toiture en passant par les sols. Une attention particulière a été apportée au traitement acoustique pour un meilleur confort des utilisateurs et du voisinage.

Côté activités, le lieu est aujourd'hui un véritable espace pluridisciplinaire. Outre les sports collectifs (hand-ball, volley, basket, hockey, badminton...), une nouvelle extension a permis la création de trois salles supplémentaires où l'on pourra pratiquer les sports de combat (lutte, judo, boxe...), mais aussi le tennis de table, la gym ou la danse.

L'accès des personnes à mobilité réduite est désormais facilité par la présence d'un ascenseur et d'une rampe extérieure. Chaque espace a ses propres vestiaires et des sanitaires accessibles également aux personnes à mobilité réduite.

Ce bel équipement moderne, fonctionnel et agréable a pu être réalisé grâce à un travail d'équipe. L'investissement a représenté un coût total de 2,3 millions d'euros, financés en grande partie grâce aux subventions de la Région (1,3 millions) et du Département (500 000 euros).



## Au judo club, le talent n'attend pas le nombre des années

Fondé en 2000, le judo club des Aviron est un des plus anciens clubs sportifs de la ville. C'est aussi celui qui compte le plus de licenciés parmi les clubs d'arts martiaux : 185 exactement ! Parmi eux, quelques Ceintures Noires chez les adultes (plusieurs ont été formés au club) et une belle palanquée de jeunes aussi pétris de talent que d'ambition. A juste titre, le président Richard Bordes ne tarit pas d'éloges sur ces jeunes pousses. Pensez, ils sont chaque année plus nombreux à se distinguer dans les compétitions majeures. Tout récemment, le jeune Cadet Anthony Dervilliers est devenu champion de La Réunion chez les -55 kg. Et les Minimes ne sont pas en reste puisque Pablo Abado (-34 kg) et Alexandra Dervilliers (-40 kg) sont également champions de La Réunion de leur catégorie. Dans cette tranche d'âge, cinq licenciés du club étaient d'ailleurs en Île de France, le 24 mars dernier, pour le championnat interrégional. Au-delà des seuls résultats, le club est réputé pour l'ambiance conviviale que ses membres ont su créer.



Au plaisir de faire du Judo, du Jujitsu ou du Taïso, cet « esprit club » se manifeste dans des sorties ludiques et des stages de découverte qui sont autant de moments forts en dehors du tapis. En outre, ses membres interviennent dans les trois écoles primaires de la commune pour un accompagnement éducatif et sportif. Si vous souhaitez adhérer, sachez que le club est affilié à la Fédération Française de Judo. Les cours sont assurés par trois professeurs diplômés d'Etat. Ils ont lieu dans les salles de combat du complexe sportif et du nouveau gymnase ainsi qu'à la mairie annexe du Tévelave. Plus d'infos sur Facebook et sur [www.judoclubavirons.com](http://www.judoclubavirons.com).

## Un nouveau club de lutte olympique aux Aviron

Figure bien connue de la lutte scolaire à La Réunion, Sandrine Bellot, professeur d'EPS au collège Adrien-cadet, vient de créer un nouveau club dans la commune : Aviron lutte olympique Réunion (ALOR !). Principale nouveauté : avec la lutte olympique, toutes les disciplines de la lutte sportive seront désormais enseignées aux Aviron.

« Ce club s'inscrit dans la continuité du travail réalisé en UNSS depuis neuf ans, explique la jeune femme. Mais nous souhaitons franchir un nouveau palier, faire découvrir d'autres aspects de ce sport et former nos jeunes au plus haut niveau. »

L'objectif est déjà en partie atteint. En effet, dès les championnats régionaux de lutte gréco-romaine, en décembre, Enrick Bataille et Raymond Langlet, deux licenciés du club en catégorie Minime, ont gagné leur premier titre de champion régional et leur billet pour

les championnats de France.

La compétition avait lieu début février à Chalons en Champagne et les deux Avironnais ont terminé respectivement septième et neuvième parmi les meilleurs nationaux. « C'est prometteur ! Surtout qu'il s'agissait de leur première grosse compétition en gréco-romaine », se réjouit leur coach.

En attendant d'autres succès, le club se structure peu à peu. Le 3 mars, il organisait son premier challenge Jeunes au nouveau gymnase des Aviron. Première réussite : 85 jeunes lutteurs représentant la majorité des clubs de l'île étaient présents.

Les entraînements ont lieu du lundi au jeudi à la nouvelle salle de lutte du gymnase du centre-ville. Pour plus d'infos, adressez un courriel à : [sandrine.bellot@yahoo.fr](mailto:sandrine.bellot@yahoo.fr).



## Bientôt un centre-bourg au Tévelave

Le Tévelave fait partie depuis quelques années du réseau Villages Créoles, un label d'authenticité dont l'objectif est d'aider au développement du tourisme dans les Hauts. A ce titre, il doit répondre au mieux aux critères de qualité définis à la charte d'adhésion ; l'objectif étant que ce nouvel attrait profite aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants et aux acteurs économiques locaux. Pour y parvenir, la commune a conduit récemment une étude dite de « structuration de bourg » et validé un certain nombre d'actions.

Parmi celles-ci figure l'aménagement d'un nouvel espace de centralité : un centre-bourg qui serait à la fois un lieu d'accueil pour les visiteurs,

un lieu de convergence pour les habitants et un lieu de vente pour les opérateurs économiques.

Un espace de 2 000 m<sup>2</sup> a été identifié sur l'axe principal, au niveau des parcelles communales cadastrées AD 720 et 721 ; deux parcelles accueillant pour l'heure un parking et une vieille case créole servant d'entrepôt aux services techniques.

L'intervention de la mairie portera sur l'ensemble de la superficie. Elle comprendra l'aménagement de l'espace en voiries et réseaux ainsi que la construction d'un espace d'accueil en adéquation avec l'identité du village, tant sur le plan du bâti que des aménagements paysagers.

Pour ce qui est du bâti, l'objectif est de reconstruire une case créole

d'environ 200 m<sup>2</sup> abritant des espaces d'accueil, d'information, d'exposition et de restauration. Mais aussi une salle de réunion, deux bureaux et des toilettes ouvertes au public.

A l'extérieur, les aménagements concernent la création de bancs, d'un Atribus et d'une aire de stationnement pour les véhicules légers et les bus afin de faciliter l'accès au site lors des manifestations : festivités, marché des producteurs locaux...

Ces travaux représentent un investissement total de 688 000 euros financés à 80 % par l'Europe sur la mesure « structuration de bourg ». La consultation des entreprises sera lancée en avril. Le chantier devrait démarrer courant juillet.

## Espace de l'opposition

La loi du 27 février 2002 précise l'étendue du droit à l'expression des membres de l'opposition municipale. Selon la délibération du conseil municipal du 12/09/08, l'opposition dans son ensemble (composée de la liste d'Eric Ferrère et de celle de Jacki Grondin) a droit à une demi-page dans le journal municipal.

Sur cet encart nous n'avons évidemment pas assez de place pour nous exprimer sur les affaires de la commune. Aussi, retrouvez nous sur <http://www.zavirons.re>

Groupe ensemble changeons les Aviron  
Eric Ferrere

# En bref



## • Championne de Slam

La nouvelle était un peu passée inaperçue, mais elle mérite mieux qu'un simple entrefilet dans la presse. L'an dernier, l'Avironnaise Marie-Anne Busser est devenue championne de slam de La Réunion ! Plus connue sous son nom de scène, « Joëlle Papêche » a même fait mieux en atteignant la demi-finale aux championnats de France de la discipline en mai 2012. D'origine mauricienne, cette mère au foyer a trouvé dans le slam une occasion d'améliorer sa pratique de la langue : « Avec le slam on ose, on propose, on s'expose, on impose ». Compagne de route de Slam la Kour, Joëlle a suivi une formation de conteuse et collaboré un temps avec la compagnie Souffle-Terre. Sa dernière marotte ? Le « Sac à sons », un projet d'accompagnement multiculturel à destination des plus jeunes ; entre expression corporelle, danse, théâtre, fonkèrs et chansons. A découvrir bientôt aux Avirons !



## • Les ados s'éclatent

Durant les vacances scolaires de mars, la mairie proposait un joli programme d'activités sportives aux jeunes de 12 à 17 ans : randonnée, descente en VTT, Laser Quest, patinage, journée à AkOatys... Trente-cinq ados en ont profité. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, sachez que les accueils de loisirs pour adolescents se déroulent lors des vacances de mars, mai et octobre. Les autres périodes de vacances sont réservées aux 4-11 ans. Plus d'infos au service Temps Libres : 02 62 38 33 84.

## • Le collègue sur le podium

La nouvelle vient de tomber : avec 97,2 % de réussite au brevet l'an dernier, le collègue Adrien-Cadet a obtenu la troisième place au classement départemental des collèges en 2012. Félicitations aux élèves et à toute la communauté éducative !



## • Concert tôt

Le 9 février, près de 2 000 personnes étaient au stade du centre-ville pour le premier concert de l'année 2013 aux Avirons. Dès 16h, le plateau artistique s'est illuminé avec les prestations des associations : ACJV, ADAC, LACS, Avirons Jeune, TBU, Rodgers et Blokillla. En soirée, Miss Avirons accueillait plusieurs artistes de renom sur la scène : Baster, Dimix Staya, DJ Skam et New Generation. Des styles musicaux variés et des prestations de grande qualité.



## • Droit Obut !

Avec une soixantaine de licenciés, dont douze femmes et vingt-quatre nouvelles recrues cette année, l'AS Pétanque du Tévelave affiche une belle santé ! Ambitieux en diable, le club essaime même hors des frontières de La Réunion. La preuve, il est jumelé avec un club de l'île Maurice depuis quelques mois : le Vacoa Scout Pétanque Club. Plusieurs échanges ont déjà eu lieu dans ce cadre. Le prochain aura lieu en octobre. Cette fois, l'ASPT est conviée à Vacoa pour un événement rassemblant toutes les îles de l'océan Indien : les « 24 heures de la Pétanque » ! Mais le club du sémillant Joël Bègue n'entend pas s'arrêter là. Des contacts ont été pris avec deux clubs de

l'île Rodrigues et de Haute-Savoie pour d'autres jumelages. De quoi envisager une belle compétition internationale au Tévelave !

## • Et bien, dansez maintenant !

Les élèves de l'association Tri'Arts ont fait une belle moisson de prix lors du dernier concours régional de danse, début mars à Saint-Benoît ! Les danseuses de l'association avironnaise ont en effet brillé dans chacune des trois catégories en lice : classique, jazz et flamenco. Six élèves ont remporté un Troisième Prix ; cinq ont glané un Deuxième Prix ; quatre, un Premier Prix régional ; et quatre autres, un Premier Prix national ! Ces dernières se nomment Manon Payet (reçue avec les félicitations du jury), Lena Dompny, Jenna Mallet et Louna Poncet. Elles représenteront La Réunion lors du concours national qui se déroulera à Nantes, du 8 au 11 mai. Félicitations à toutes, ainsi qu'aux professeurs de cette talentueuse association présidée par Ariane Curco Llovera ! D'autres infos sur [www.atriarts.re](http://www.atriarts.re).



## • Agenda culturel

Programme du trimestre sous réserve de modifications.  
Plus d'infos sur [www.mairie-avirons.fr](http://www.mairie-avirons.fr).

### • Du 13 février au 22 juin

Résidence artistique de la compagnie Baba Sifon. Salle Georges-Brassens et Médiathèque Jean-Bernard.

### • Samedi 6 et dimanche 7 avril

« De l'autre côté », Cie Création ([www.compagnie-creation.fr](http://www.compagnie-creation.fr))  
Spectacle en plein air avec dix acteurs et deux musiciens. 20h, parking de la Maison de quartier du Ruisseau.

### • Du 3 au 5 mai

Convention de jonglerie à l'école Marcel-Leguen (Tévelave).

### • Du 8 au 10 mai

Fête du Tévelave.

### • Vendredi 21 et samedi 22 juin

Fête de la musique au stade du centre-ville et dans les quartiers.